

**LE CENTRE DE GESTION DU DOUBS ORGANISE UN CONCOURS
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE - SESSION 2020
POUR LES CENTRES DE GESTION : DOUBS, JURA, HAUT-RHIN, HAUTE-SAONE ET TERRITOIRE DE BELFORT**

NOMBRE DE POSTES :

SPECIALITE CONDUITE DE VEHICULES	Externe	Interne	3^{ème} voie
Option Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)	4	4	2
Option Conduite de véhicules poids lourds	3	2	2
Option Conduite d'engins de travaux publics	4	4	2
Option Mécanicien des véhicules à moteur diesel	1	/	1
Option Mécanicien des véhicules à moteur essence	1	1	1
SPECIALITE ENVIRONNEMENT HYGIENE	Externe	Interne	3^{ème} voie
Option Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	1	1	1
Option Agent d'assainissement	3	1	/
Option Opérations mortuaires	1	/	/
Option Propreté urbaine, collecte des déchets	3	2	/
Option Qualité de l'eau	3	1	/
Option Entretien des patinoires	1	/	/
Option Entretien des piscines	2	1	/
SPECIALITE COMMUNICATION SPECTACLE	Externe	Interne	3^{ème} voie
Option Photographe	1	/	/
Option Relieur-brocheur	1	/	/

Pour les autres spécialités, veuillez consulter le calendrier des concours 2020 en ligne sur notre site www.cdg25.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente ⁽¹⁾, obtenue dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt, ou pouvant bénéficier d'une dérogation ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CNFPT - Commission d'équivalence de diplômes et de reconnaissance de l'expérience professionnelle - www.cnfpt.fr

⁽²⁾ Dérogations : pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs de haut niveau.

Interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Les candidats doivent justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

3^{ème} voie : ouvert aux candidats justifiant au 16/01/2020, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article 23 bis de la loi n° 83-634 du 13/07/1983 portant droits et obligations des fonctionnaires soient prises en compte pour l'accès au concours.

La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée pour se présenter à ce concours.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

DATE ET LIEUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE : 16 janvier 2020 à l'Espace la Craye à Voujeaucourt (25420)

DATES ET LIEUX EPREUVE D'ADMISSION : à partir d'avril 2020

INSCRIPTIONS

1. Retrait des dossiers : Du 27/08/19 au 02/10/19 par téléchargement sur le site internet www.cdg25.org. Renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au centre de gestion du Doubs.

2. Date limite de dépôt des dossiers :

- **Le 10/10/19 à 16 h 30 sur place :** au centre de gestion du Doubs - 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX.

- **Le 10/10/19 par voie postale,** cachet de la poste faisant foi, au centre de gestion du Doubs - 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX.

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Le candidat devra obligatoirement transmettre au Centre de Gestion le dossier de préinscription imprimé sur internet grâce au lien hypertexte « **cliquez ici pour validation de la préinscription et impression du dossier** ». Il est possible d'imprimer le dossier jusqu'à la clôture des inscriptions via la touche « Accès sécurisé ».

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion du Doubs qui ne serait que photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.

AUCUNE DEMANDE DE DOSSIER PAR COURRIER OU PAR E.MAIL NE SERA ACCEPTEE.